

d'or pour un tableau représentant un paysage historique. Cette toile a été remarquée des artistes à la dernière exposition du Louvre.

— Deux de nos compatriotes, MM. Auguste Flandrin et Claudius Jacquand, ont obtenu le premier une médaille d'argent, à l'exposition de Rouen, et le second, à l'exposition de la Haye, la grande médaille d'or d'une valeur de 700 f. et d'une importance égale à celle qu'il avait reçue l'an passé à Bruxelles.

— MM. Hippolyte et Paul Flandrin sont dans ce moment à Lyon. Voilà une famille où le talent ne fait pas de jaloux !

— Un de nos artistes, M. Laurasse, a fait paraître ces jours-ci une statuette digne de Dantan, c'est la charge de notre pianiste, M. Alexandre Billet. M. Laurasse vient de reproduire dans le même esprit un de nos peintres, M. Fonville. Cette charge, des plus spirituelle, est appelée à avoir un succès de vogue.

— M. de Ruolz, professeur de sculpture à l'école des beaux-arts, a terminé le modèle en plâtre du buste de M. le baron Rambaud, ancien maire de Lyon. Ce buste sera exécuté en marbre après l'examen d'une commission chargée de juger ce travail dont on parle avec beaucoup d'éloges.

— M. Bonnassieux, jeune statuaire de beaucoup de talent, avait envoyé de Rome une statue, l'*Amour fidèle*, qu'il destinait à notre ville, et qui malheureusement est arrivée brisée. L'Institut de France, considérant ce morceau comme un des meilleurs envoyés depuis longtemps par les pensionnaires de Rome, a décidé que cette œuvre serait restaurée et soumise au jugement du public. Cette décision honore infiniment le jeune artiste.

M. Bonnassieux est presque notre compatriote, il est du département de la Loire. La ville de Saint-Etienne, possède, dans ce qu'elle appelle son *Musée*, un bas relief de cet artiste, représentant la *mort de Socrate*, composition qui lui valut, en 1837, le premier grand prix de Rome.

— M. Accarias, chargé du cours de droit commercial, a commencé le 19 juillet, l'examen de la législation relative aux effets publics et aux institutions de crédit.

— Le Cadran de l'Hôtel-de-Ville a été remis à neuf. Il est question de l'éclairer la nuit au moyen d'un réflecteur lenticulaire qui sera placé derrière les armes de la ville, au-dessous du tympan qui porte le bas-relief d'Henri IV. On aurait voulu placer un cadran en cristal qui eût été éclairé par l'intérieur ; mais il a été reconnu que le vide de la tour était insuffisant pour la cage à poser, et que l'on ne pouvait pas l'élargir sans compromettre gravement la solidité de la tour.

— M. le maire de Lyon a présenté au conseil municipal de cette ville le projet de la construction d'un pont sur la Saône, dans le prolongement de